

# Billet d'embarquement

École des Petits-Cheminots

Édition du mois de mars 2024

## Mot de la direction

Comme la semaine de relâche est à nos portes, j'en profite pour vous souhaiter du bon temps avec votre famille. Profitez-en pour faire le plein d'énergie pour que vos enfants puissent être disponibles aux apprentissages pour entamer la 3<sup>e</sup> étape.



**Bonne relâche !**

## Fin de l'étape

Le 2<sup>e</sup> bulletin revêt une grande importance puisqu'il vous donnera le portrait du cheminement de votre enfant.

Prenez le temps de regarder le tout avec lui, de souligner ses réussites et d'établir des défis avec celui-ci.

Nous le répétons souvent, mais vous êtes les meilleurs alliés que nous possédons afin de transmettre à votre enfant une image positive de lui-même et de l'école.

N'hésitez pas à contacter son enseignante. Des rencontres individuelles peuvent être planifiées, au besoin, pour certains élèves.

## Festineige

Le 12 mars, les élèves de l'École de la Passerelle se rendront à l'École Notre-Dame pour vivre plusieurs activités hivernales animées par les élèves de 6<sup>e</sup> année. Cette activité se veut un moyen de regrouper nos deux écoles afin d'augmenter le sentiment d'appartenance des élèves tout en permettant de créer des liens avec les élèves de l'École Saint-Louis-de-France.

Veillez prévoir des vêtements adaptés à la température et des rechanges de mitaines pour vos enfants.

Pour les parents de l'École de la Passerelle, il est important de remplir l'autorisation pour que votre enfant puisse participer à l'activité.

En cas de mauvaise température, le Festineige sera remis au 13 mars.



## École de la Passerelle

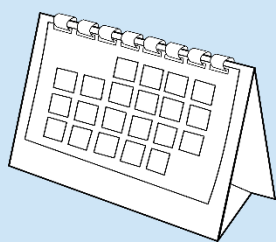
418 834-2469

[passerelle@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:passerelle@cssdn.gouv.qc.ca)

## École Notre-Dame

418 834-2470

[pav.notre-dame@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:pav.notre-dame@cssdn.gouv.qc.ca)



## Dates importantes

1<sup>er</sup> mars : École Notre-Dame  
Sortie au Théâtre les Gros Beccs

1<sup>er</sup> mars : École de la Passerelle  
Pièce de théâtre à l'école

4 au 8 mars : Semaine de relâche

11 mars : Journée d'école  
Reprise de la tempête  
du 10 janvier (jour 9)

29 mars : Congé pour tous

1<sup>er</sup> avril : Congé pour tous

2 avril : Journée pédagogique

## Reprise de la journée de tempête

En raison de la fermeture des écoles le 10 janvier dernier, la journée pédagogique du 11 mars est annulée. Il y aura donc de l'école et nous reprendrons le jour cycle 9.

## Pour prévenir la contagion

Afin d'aider votre enfant à conserver un bon état de santé et d'empêcher la transmission des maladies, nous vous demandons de ne pas envoyer votre enfant à l'école s'il :

- fait de la fièvre ;
- a vomi dans la nuit ;
- a la diarrhée ;
- a des écoulements nasaux verdâtres.



Il est essentiel de ne pas donner de médicament à votre enfant et l'envoyer à l'école. Un enfant malade est mieux à la maison avec son parent. Pour le retour en classe, il est conseillé d'attendre 24 heures après les derniers symptômes.

Merci de votre grande collaboration !

## Vêtements perdus

Nous retrouvons un nombre important d'objets perdus. Il serait souhaitable d'inscrire le nom de votre enfant sur les vêtements ou articles divers. Ainsi, nous pourrions remettre le tout à son propriétaire.

## Site Internet

Vous pouvez consulter le site Internet de l'école. Ce site a été créé afin de vous tenir informés. Plusieurs rubriques sont disponibles pour consultation.

Rendez-vous au <https://cssdn.gouv.qc.ca/petitscheminots/>

